

DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 03 avril 2023

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.  
En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-trois et le trois avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR Thierry, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 24.

Date de la convocation : 28/03/2023

Présents : M. DUFOUR Thierry (Procuration de M. PAULIN Samuel), MME CONDOMINES MAUREL Nadine (Procuration de MME TAMBORINI Christine), M. BOUCHON Christophe (Procuration de MME BONNET Céline), M. DE LAGARDE Vincent, MME BOUSQUET Audrey (Procuration de MME BLANCO Caroline), M. HEIM Philippe, MME VIGUIÉ Nawel, M. KROL Alfred, M. ANTOINE Gérard, M. CACERES Philippe, MME COBOURG Monique, MME DUBOIS Océane, M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel, M. GOZE Emile, M. JOUANY Claude, MME LAGHZAOUI Nawal, MME MALAQUIN Hélène, M. TROUCHES Michel, MME VERGNES Brigitte.

Date d'affichage : 28/03/2023

Absents excusés : MME TAMBORINI Christine (Procuration à MME CONDOMINES MAUREL Nadine), MME BLANCO Caroline (Procuration à MME BOUSQUET Audrey), MME BONNET Céline (Procuration à M. BOUCHON Christophe), M. COSQUER Cyril, M. PAULIN Samuel (Procuration à M. DUFOUR Thierry).

Absents : M. BAYLE Nicolas, M. ROYER Jacques.

Secrétaire : M. BOUCHON Christophe.

**N° DEL2023-17 : Vote du Budget Primitif Communal 2023.**

Monsieur le Maire présente le budget primitif Communal 2023 :

- **COMMUNE :**  
Fonctionnement : D/R : 3 436 598,64 €  
Investissement : D/R : 5 144 823,10 €  
Total du Budget : 8 581 421,74 €

- Vu le Débat d'orientation budgétaire du 20 février 2023,
- Vu le projet de budget primitif Communal 2023,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le Budget Primitif 2023 de la Commune.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Christophe BOUCHON



Le Maire

Thierry DUFOUR

